

Bibliothèques: horaires en hausse, budgets en baisse | Livres Hebdo



Par Véronique Heurtematte, le 03.07.2019 à 17h47 (mis à jour le 03.07.2019 à 18h02)

ENQUÊTE

Bibliothèques: horaires en hausse, budgets en baisse

Proportion de la population desservie par une bibliothèque en 2016 (hors points d'accès au livre) selon les régions (à l'exception des nouvelles régions en vigueur en 2016)



LES DERNIÈRES DONNÉES D'ACTIVITÉ DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE, PORTANT SUR L'ANNÉE 2016, RÉVÈLENT DE FORTES DISPARITÉS D'ACCÈS À LA LECTURE ENTRE LES RÉGIONS. - PHOTO ©MINISTÈRE DE LA CULTURE

Les dernières données d'activité des bibliothèques publiques que vient de publier le ministère de la Culture, portant sur l'année 2016, montre que l'amplitude horaire augmente tandis que les dépenses d'investissement des collectivités diminuent.

Des horaires d'ouverture et une activité en hausse | mais des budgets orientés à la baisse: cette équation, que connaissent nombre de bibliothèques publiques en France aujourd'hui, apparaît clairement dans la dernière [Synthèse des données d'activités des bibliothèques municipales et intercommunales](#) que vient de publier l'Observatoire de la lecture publique du ministère de la Culture. Portant sur l'année 2016, ces statistiques mettent en lumière une tendance qui n'a fait que se confirmer dans les années suivantes. En 2016, 62% de l'ensemble des bibliothèques ont réalisé des investissements en 2016, dont 100% des établissements des villes de 100000 habitants et plus mais seulement 48% des communes de 2000 à moins de 5000 habitants.

Une offre de lecture publique inégalement répartie

Globalement, 74% de la population française réside dans une commune offrant un accès à une bibliothèque et 15% ont un accès à un point de lecture. Mais l'offre de lecture publique reste mal répartie sur le territoire. 90% des communes de plus de 20000 habitants disposent d'une offre de lecture publique mais seuls 28% des communes de moins de 2000 habitants sont couvertes par une bibliothèque. En tout, 36% des communes françaises proposent l'accès à une bibliothèque communale ou intercommunale et 28% proposent un point d'accès au livre.

Ces chiffres se recoupant en partie, ce sont 60% des communes françaises qui sont desservies par une bibliothèque. A noter, la Bretagne est la région la mieux pourvue, avec 90% de sa population desservie par une bibliothèque (hors points d'accès au livre), tandis que la Corse plafonne à 54% des habitants desservis.

Des horaires d'ouverture et une fréquentation en hausse

En 2016, qui marque le début de l'accompagnement de l'Etat à l'extension et l'optimisation des horaires d'ouverture des bibliothèques, l'ouverture moyenne pour les villes de plus de 100000 habitants a progressé de 3 heures par rapport à 2015, passant de 42 à 45 heures hebdomadaires.

L'amplitude d'ouverture globale reste cependant faible, 15 heures par semaine, tirée vers le bas par les établissements des petites communes. Elle augmente avec la taille de la ville, passant à 29 heures hebdomadaires pour les villes de 20000 à moins de 40000 habitants, à 33 heures pour les villes entre 40000 et 100000 habitants.

12% de la population desservie a effectué au moins un emprunt en bibliothèque en 2016, un chiffre en érosion constante depuis 2012 où il était de 13,5%. La fréquentation tend quant à elle à augmenter, +5% entre 2015 et 2016. L'enquête nationale *Publics et usages des bibliothèques municipales en 2016*, permet de préciser ces chiffres. 40% des personnes interrogées y déclarent avoir fréquenté une bibliothèque municipale au cours des douze derniers mois. 51% des personnes venant en bibliothèque municipale au moins une fois par mois disent ne pas y être inscrites, tandis que 50% des fréquentants déclarent avoir réalisé au moins un emprunt de livres.

Une offre qui se diversifie

La qualité de l'offre est globalement en progression. La présence de salariés, notamment, a augmenté de 12% entre 2012 et 2016 dans les collectivités de 2000 à 5000 habitants. Les dépenses documentaires par habitant sont en moyenne de 2,3 euros, soit un peu au-dessus des recommandations de 2 euros formulées par le ministère de la Culture.

L'offre numérique progresse. En 2016, 75% des bibliothèques desservant plus de 2000 habitants disposaient d'un site web en propre, et 100% d'entre elles dans les villes de 100000 habitants et plus. 41% des bibliothèques ont acheté des ressources numériques, dont 92% dans les villes de 100000 habitants et plus.